

## L'association Forêt Méditerranéenne attend de bonnes nouvelles !

Participez au concours de nouvelles 2021 sur le thème :

« *En forêt méditerranéenne, tous nos sens en éveil jusqu'à l'inattendu* ».



Vous pourrez disposer d'une large documentation sur le site :

<http://www.foret-mediterraneenne.org/fr/>

Pour participer, il vous suffit d'envoyer votre texte à l'association.

Les nouvelles sélectionnées seront publiées sur le site de Forêt Méditerranéenne. Certaines seront lues par une comédienne dans un ou plusieurs lieux qui vous seront indiqués et notamment à la remise des prix dont la date précise n'est pas encore fixée.

A cette occasion vous pourrez rencontrer des membres du jury, discuter avec eux et avec les autres candidats.

Les premiers prix seront également publiés dans la revue *Forêt méditerranéenne* ; leurs auteurs recevront un abonnement d'un an gratuit à la revue.

\*\*\*\*\*

## REGLEMENT

**Article 1.** – L'association Forêt méditerranéenne organise en 2020 -2021 le second concours de nouvelles dont le thème est « En forêt méditerranéenne, tous nos sens en *éveil* jusqu'à l'inattendu ». Ce concours est ouvert à tous, excepté aux membres du jury.

**Article 2.** - Le genre littéraire choisi est la nouvelle. Il s'agira de raconter une histoire brève en lien avec le thème et qui comportera au moins une fois l'un des noms d'arbres ou d'arbustes à la fois spécifiques et parmi les plus courants en forêt méditerranéenne : Choisir parmi « chêne vert » (ou Yeuse) « chêne pubescent » (ou chêne blanc), chêne-liège, pin d'Alep, chêne kermès, romarin, grande bruyère, arbousier.

**Article 3.** - Le texte de la nouvelle ne devra pas dépasser l'équivalent de 3 pages dactylographiées (10 000 signes et espaces, police en corps 12). Il sera édité en format Word et les pages seront numérotées.

La page de garde comportera exclusivement le titre de la nouvelle et les coordonnées de l'auteur(e) :

Nom, prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone.

Un exemplaire papier sera envoyé à :

Forêt Méditerranéenne – concours de nouvelles – 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille  
et un exemplaire par mail à [davidtresmontant@hotmail.fr](mailto:davidtresmontant@hotmail.fr).

Les concurrents doivent être auteurs des textes qui participent au concours. Ces textes doivent être originaux, inédits, n'avoir jamais été publiés sous quelque forme que ce soit et totalement libre de droits.

**Article 4.** - Les textes devront nous être adressés au plus tard le 31 décembre 2020 (le cachet de la Poste faisant foi).

**Article 5.** - Un participant ne peut présenter qu'une seule nouvelle.

Le gagnant du « 1er prix » devient membre du jury pour la fois suivante si l'association renouvelle ce concours.

**Article 6.** - La date précise et le lieu de la remise des prix seront indiqués directement aux participants et sur notre site <http://www.foret-mediterraneenne.org/fr/>

Les nouvelles sélectionnées seront publiées sur le site de Forêt Méditerranéenne et certaines seront lues par une comédienne dans un ou plusieurs lieux qui vous seront indiqués et notamment à la remise des prix. Les premiers prix seront également publiés dans la revue *Forêt Méditerranéenne* et les 3 premiers recevront un abonnement d'un an gratuit à la revue.

Les concurrents autorisent ces publications à titre gracieux.

## Composition du jury :

Charles Dereix : Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts honoraire, Président de l'association Forêt méditerranéenne.

Pierre Maurel : Inspecteur général honoraire de l'Education nationale.

Guillemette de Grissac : Agrégée de lettres, écrivain poète et animatrice d'ateliers d'écriture.

Jean-Pierre Petit : Journaliste honoraire, écrivain, poète.

Claude Raffalli : Bibliothécaire du Conservatoire Régional de danse, musique et théâtre du Grand Avignon.

David Tresmontant : Artiste.

Jacques Maby : Agrégé et docteur en géographie, professeur d'université honoraire, premier prix du concours de nouvelles 2020.